 <p>ACADÉMIE Grenoble</p> <p>RÉGION ACADÉMIQUE AUVERGNE RHÔNE ALPES</p> <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE</p> <p>MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION</p>	2020.04	<p>Continuité pédagogique</p> <p>Enseigner à distance</p> <p>(INSPECTION PÉDAGOGIQUE)</p>	<p>COVID-19</p> <p>Cellule de continuité pédagogique de l'académie de Grenoble</p> <p>04 76 74 76 99 continuite-pedagogique@ac-grenoble.fr</p>
---	---------	---	---

Vade-mecum poursuivre la continuité pédagogique pour les personnels enseignants

Fiche n° 4- DÉVELOPPER L'AUTONOMIE DE L'ÉLÈVE

Accompagner l'acquisition de l'autonomie des élèves et dépasser la débrouillardise

Ce document n'a pas de valeur prescriptive, il vous est communiqué **à titre indicatif et ne se substitue pas à la procédure mise en œuvre par chaque établissement** pour la continuité pédagogique avec le déploiement à distance de votre enseignement.

L'autonomie comme droit à se donner, se gouverner par ses propres lois concerne les États, les nations. Par analogie, à l'échelle de l'individu, il s'agit de la capacité de se déterminer soi-même, de choisir, d'agir librement. L'autonomie n'est ni un don ni une faculté innée.

En termes éducatifs comment traduire l'autonomie ? Il s'agit de la considérer comme l'aptitude à prendre des décisions pertinentes de son propre chef après analyse de la situation à traiter, comme la capacité à décider par soi-même¹. Ainsi, comme un apprentissage à se conduire soi-même avec comme finalité, à plus ou moins long terme, que les élèves acquièrent l'autonomie requise pour l'exercice d'une citoyenneté responsable. L'autonomie a progressivement pris cette valence d'émancipation et d'intégration sociale.

Ainsi, les professeurs ont la responsabilité de former les élèves à l'autonomie dans la gestion de leur travail scolaire : c'est à eux à leur apprendre à s'organiser, à trouver les méthodes les plus efficaces pour apprendre leur leçon ou réviser leur contrôle, à évaluer les résultats qu'ils atteignent, à chercher les remédiations requises, etc.

L'acquisition de l'autonomie est un but en soi, c'est une compétence primordiale à acquérir et à développer chez l'élève. Elle se construit dans tous les domaines de l'activité scolaire. Elle est un moyen au service des apprentissages et un levier pour la motivation des élèves (je me connais, je me fais confiance, on me fait confiance, je me sens capable de, je suis prêt à). Cette autonomie comme apprentissage suppose une adaptation permanente de l'individu en considérant sa propre capacité à déterminer des règles de conduite en fonction de l'environnement, en considérant autrui, en adéquation avec une finalité connue et voulue.

En étant à distance, sans leur professeur, les élèves sont *de facto* obligés de développer de l'autonomie.

Comment aider cette acquisition de l'autonomie sans miser seulement sur la débrouillardise et l'indépendance ?

Des confusions à éviter, l'autonomie n'est pas :

la débrouillardise, comprise comme l'aptitude à trouver un moyen quelconque de s'arranger, de se tirer d'affaire par ses propres moyens,

la liberté, comme action sans soumission à une règle ou à un engagement,

l'indifférence, comprise au sens où le professeur ne porterait aucune attention au travail réalisé sous prétexte d'autonomie,

l'indépendance, en vertu de laquelle l'élève n'aurait aucune contrainte de réalisation de la tâche demandée.

¹ Françoise Raynal, Alain Rieunier, 2009, *Pédagogie, dictionnaire des concepts-clés*, ESF

L'autonomie dans un processus d'apprentissage

Puisqu'elle part d'une analyse de la situation à traiter l'autonomie suppose de faire des choix, de se situer, de se donner des règles. Ainsi, l'autonomie ne se prend pas, ne se décrète pas mais se constate. En se construisant, elle s'apprend. Elle est le résultat d'un processus d'évolution qui nécessite une prise de conscience de soi et de son positionnement.

Un élève est autonome, est un élève qui :

- a compris la consigne
- sait utiliser les ressources, les outils mis à sa disposition
- n'est pas dépendant des autres / de l'adulte
- sait travailler seul
- sait s'évaluer
- sait demander de l'aide
- a compris et applique les règles
- fait preuve de persévérance
- sait prendre de la distance vis-à-vis de ses émotions (le peur de se tromper, d'être jugé, de demander de l'aide, d'être lu ou évalué par un tiers, etc.)

A tous ces items, peut s'ajouter la coopération au sein d'un groupe.

1- Acquisition de l'autonomie et motivation

A l'instar de la motivation, l'acquisition de l'autonomie est un apprentissage qui mobilise les mêmes « ingrédients ».

- La perception qu'un élève a de lui-même sur ses propres compétences et ses potentialités.
- La perception de la valeur d'une activité, autrement dit le jugement que l'élève porte sur l'activité ou le sens qu'il parvient à donner aux apprentissages.
- La perception de ses compétences à accomplir une activité. L'élève évalue ses capacités pour réaliser une activité. La pratique de l'auto-évaluation, de la démarche réflexive est ici favorisante.
- La perception de la capacité d'intervention et de contrôle qu'un élève a sur les activités. L'élève a besoin de ressentir un degré de contrôle sur le déroulement des activités qu'on lui propose. Il doit pouvoir exposer ses idées et être actif tout au long de son apprentissage.

2- Conditions nécessaire à l'apprentissage de l'autonomie

L'approfondissement des conditions de choix à plusieurs niveaux par :

- la création d'alternatives, c'est à dire une réflexion sur le jeu des possibles. Il s'agit de mettre l'élève dans la situation de décision face à deux méthodes, face à deux exercices, l'un plus difficile que l'autre par exemple. Si le choix est proposé, il est important de le respecter et de ne pas l'orienter.
- la possibilité de choisir parmi les possibles avec des temps en zone proximale de développement² et d'autres plus éloignés. La difficulté est obligatoire pour apprendre, son contournement ne conduit pas aux apprentissages.
- la capacité à opter pour des stratégies utilisant les contraintes pour atteindre l'action choisie.
- la capacité à parvenir à « Se passer d'aide » : faire des choix, décider, cheminer seul, faire des erreurs et apprendre de ses erreurs...

² ou zone de développement proche ou prochain selon le concept du psychologue russe Lev Vygotsky se définit comme la zone où l'élève, à l'aide de ressources, d'aides, est capable d'exécuter une tâche. Une tâche qui s'inscrit dans la ZPD permet à l'élève en apprentissage de se mobiliser, car il sent le défi réaliste.

La réflexion sur la stratégie et son action par :

- la pratique de **l'auto-évaluation, la co-évaluation**. Cette pratique permet de comprendre les critères d'évaluation et de s'approprier les objectifs d'apprentissage.
- l'installation de **moments d'échanges, de négociation sur la répartition des tâches** (entre élèves, entre enseignants et élèves) avant tout travail collaboratif pour intégrer les règles et les demandes d'actions, sans quoi, au lieu de travailler « avec », les uns peuvent travailler « à la place » des autres, notamment pas exclusivement dans des groupes hétérogènes par exemple, avec des élèves à besoins particuliers.
- l'installation des **moments réflexifs**. L'enseignant doit questionner l'élève sur la manière dont il a appris, sur le parcours qu'il a suivi. La métacognition est un élément primordial des apprentissages : l'expression du chemin parcouru est plus importante que le résultat obtenu car il favorise le transfert vers d'autres domaines et renforce la capacité à apprendre.

L'implication de l'élève comme acteur par :

- la prise de responsabilités entre élèves dans un travail de groupe. Un tutorat est également un levier.
- la formulation de son action renvoyant sur une capacité de réalisation : aider à passer de la contrainte « je dois » au possible « je peux ».
- L'expression de la confiance et de la bienveillance du professeur face aux tentatives des élèves.

Ne pas oublier

L'autonomie est compétence graduelle, elle s'acquiert progressivement avec des aller-retours. L'élève possède un degré d'autonomie plus ou moins élevé dans la réalisation d'une tâche ou un projet.

La posture du professeur pour développer l'autonomie des élèves à distance

En situation de distance, le professeur doit, plus encore que d'habitude, être une personne ressource, sachant que les élèves entre eux sont également des ressources pour s'entraider.

Si l'on reprend les travaux de Dominique Bucheton et Yves Soulé³, dans une grammaire d'agir, on peut isoler quatre attitudes :

- De tissage : nommer les tâches, faire des liens, donner du sens ;
- De soutien et d'encouragement : l'étaillage ;
- De pilotage : choix des activités, conduite de l'activité, des règles ... ;
- D'atmosphère : climat de confiance et de travail.

Le professeur est ainsi l'initiateur, l'accompagnateur, le médiateur, le facilitateur. Plus l'activité a de sens pour l'élève, plus celui-ci dispose de repères pour analyser ses réussites et ses difficultés. Il pourra donc mieux orienter son travail de façon autonome. Il est indispensable, en effet, que l'élève perçoive clairement la signification, l'intérêt de la tâche qui lui est proposée et qu'il comprenne ce qu'il est en train d'apprendre (verbalisation de l'enseignant et/ou des élèves à différents moments : lors de la présentation de la tâche, au cours de la réalisation de la tâche ou lors de l'auto-évaluation). Toute activité comporte une dimension métacognitive.

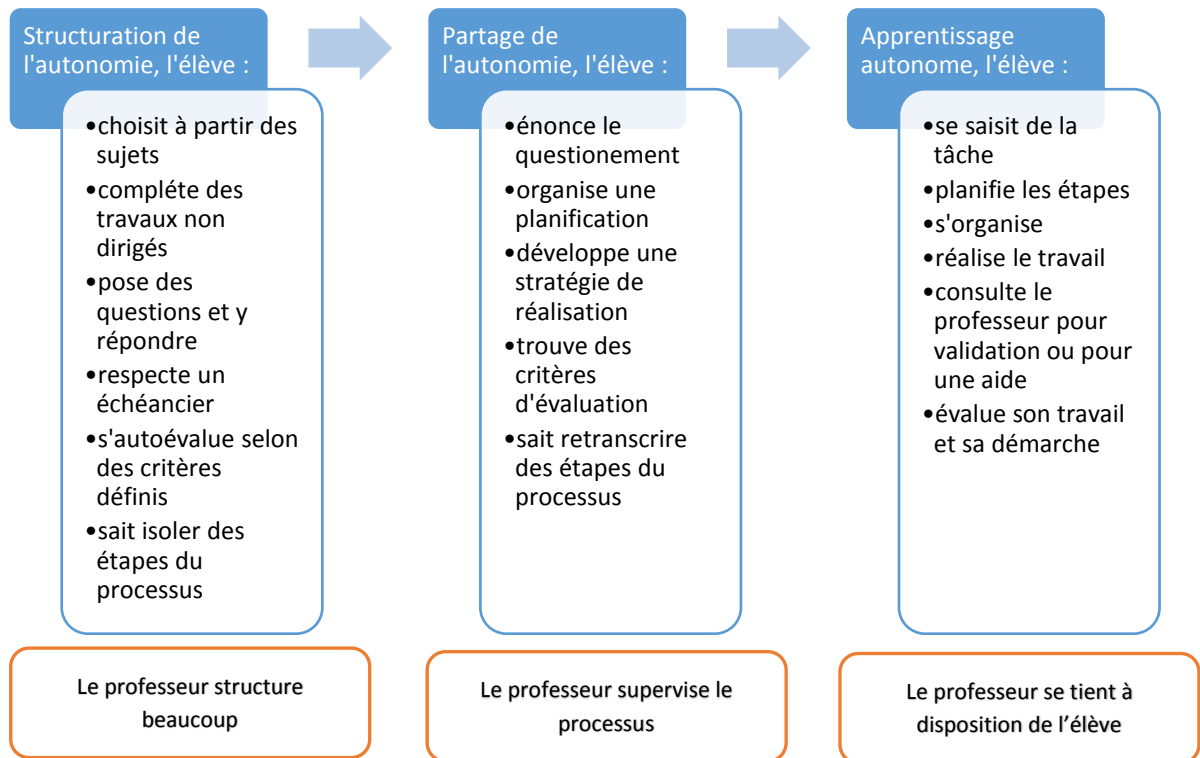
Le professeur doit, à distance, plus encore que dans la classe considérer le statut de l'erreur et une démarche réflexive.

Pour favoriser l'apprentissage de l'autonomie, l'enseignant doit progressivement diminuer la structure cadrante du travail donné pour permettre à l'élève d'augmenter sa capacité à déterminer ses choix.

Le schéma ci-après décrit les temps de l'apprentissage de l'autonomie en considérant l'activité-élève et l'action du professeur.

³ Dominique Bucheton et Yves Soulé, « Les gestes professionnels et le jeu des postures de l'enseignant dans la classe : un multi-agenda de préoccupations enchâssées », p. 29-48, <https://doi.org/10.4000/educationdidactique.543>

Apprentissage de l'autonomie : action de l'élève – posture de l'enseignant



Ne pas confondre : Travail en autonomie et travail autonome.

Un travail en autonomie est un travail que l'élève réalise seul, sans aucune aide extérieure, durant lequel le professeur n'intervient pas. Un élève qui réalise un travail en autonomie n'est pas nécessairement autonome.

Un travail autonome, lui, traduit une certaine acquisition de l'autonomie. Il peut être défini comme un travail où l'élève, fait siennes les règles de conduite attendues, où leur application n'apparaît plus comme un ordre extérieur mais comme un acte personnel à mener dans le cadre de la situation proposée.

Créer les conditions de l'autonomie en étant à distance

Pour permettre l'exercice ou la pratique de l'autonomie, il faut des activités, des projets ou des tâches qui confrontent les élèves à un problème dans un contexte disciplinaire qui nécessitent :

- de comprendre le travail à effectuer, en phase d'appropriation ;
- de définir - choisir - une stratégie ou un chemin pour apporter une réponse ;
- de faire appel à ses propres connaissances ;
- de les compléter par des recherches conduites seul ou en équipe ou par les connaissances du groupe avec lequel il travaille ;
- de construire une réponse ;
- de la confronter à ce qui est demandé ;
- d'expliquer les choix effectués.

Cette démarche est rarement aussi linéaire, les allers-retours entre la réponse apportée et celle attendue confortent ou infléchissent les choix effectués. Selon les choix ou le positionnement de l'élève dans le processus d'apprentissage de l'autonomie, l'étayage par le professeur sera plus ou moins important – cf. schéma ci-dessus « Apprentissage de l'autonomie : action de l'élève – posture de l'enseignant ».

Un premier exemple : un professeur propose comme activité avec comme consigne « faire une fiche de révisions du chapitre avant un DS ». La question centrale est : quand sait-on que l'on sait ?

Dans les différentes pistes possibles un travail de groupe en amont et une série de propositions qui validera la fiche : s'interroger mutuellement sur les passages importants du cours, fabriquer un quizz et se les appliquer, faire relire sa fiche,

comparer sa fiche, identifier les outils pour réviser ensemble ou seul, apprendre à se servir de cet outil, contacter le professeur, utiliser l'ENT ... cette démarche nécessite des choix et peut favoriser la métacognition.

Un deuxième exemple : au sein de l'activité proposée, « faire une fiche de révisions », le professeur sera amené à tester et présenter un outil comme Quizlet, c'est-à-dire à faire en sorte que l'élève, après avoir fabriqué une fiche de révisions, utilise un outil de planification des révisions à distance pour tester un rythme et une méthode de révision. Les élèves pourront comparer leurs planifications, leurs avis sur l'outil, et peu à peu, en confrontant leur profil à celui des autres, mieux connaître leurs points forts et leurs points faibles en ce qui concerne la mémorisation, voire rechercher un outil plus adapté à leur profil. Voir l'exemple d'une utilisation en anglais <https://quizlet.com/35031511/in-the-house-flash-cards/>

Un troisième exemple : le professeur propose aux élèves de réfléchir, dans le cadre d'une « phrase du jour », à plusieurs terminaisons de mots dans la phrase : « J'ai accept... de travaill... à un expos... sur le jardinage. » Il demande aux élèves, dans le cadre d'un travail qui favorise l'autonomie et la collaboration, de suivre un lien sur un Cryptpad (document collaboratif). Les élèves doivent proposer une graphie (é, ée, ées, er, etc.) et surtout la justifier de manière complète. Aucun élève n'efface les propositions des autres, mais ils peuvent faire des remarques sur tchat qui accompagne le document, et ainsi donner des conseils à leur pair, ou poser des questions. Les relances du professeur (par exemple : « c'est intéressant, mais incomplet : que peut-on ajouter ? ») incitent les élèves à approfondir leur raisonnement, à expliciter différents éléments, et ainsi à montrer leur degré de maîtrise de différentes notions (le verbe, le participe passé, les accords des formes verbales composées, la différence entre le nom, l'adjectif et la forme verbale). La durée du travail est limitée, la participation des élèves cadrée ou non (on peut convier l'ensemble du groupe ou seulement quelques élèves, les autres lisant les échanges) : le professeur peut apporter une synthèse/correction, qui reprendra certains éléments des élèves, au bout d'un certain nombre d'échanges ou d'un temps donné, ou bien laisser à un élève le soin de fabriquer la synthèse. La phrase est choisie pour être accessible à tous, et les graphies à compléter peuvent proposer des difficultés graduées autour d'une même situation grammaticale. Le Tchat permet de faire le point sur les retours réflexifs des élèves.

Dans les éléments d'accompagnement facilitant la mise en œuvre de l'autonomie

- Prévoir un **déroulé de travail** précis : phases de travail et supports, références d'exercices, date heure et modalités des temps synchrones s'ils sont prévus, date de retour de la réalisation ;
- Veiller aux **consignes** : elles doivent être **explicites**. Le professeur peut utiliser différents moyens d'accessibilité : pictogrammes, fichiers audio/consignes écrites. Les consignes ne doivent pas impliquer un enchaînement de tâches longues et complexes, fractionner si besoin le travail en une fragmentation de petites actions ;
- Préciser les outils, les espaces d'accès à l'information, de dépôts et les modalités de retour de l'exercice ou de la tâche ;
- **Rassurer sur votre disponibilité** selon les règles établies avec la classe ;
- Organiser **des travaux en groupe** ou préciser s'ils sont acceptés ;
- Prévoir un **retour réflexif des élèves** sur : le travail, le temps passé, leur cheminement, leurs difficultés, leur manière de les surmonter, les personnes-ressources mobilisées.

En guise de synthèse

L'acquisition de l'autonomie est un processus qui permet à l'élève de réaliser des choix pour agir et réaliser une tâche demandée en fonction d'une situation analysée. L'apprentissage est graduel, il nécessite des aller-retours.

Il faut être vigilant : favoriser l'acquisition de l'autonomie et non pas le développement ou l'incitation de la seule débrouillardise. La débrouillardise n'est pas absente de la réalisation des tâches scolaires dans et hors la classe, c'est la capacité à trouver les moyens soit d'avoir rapidement une solution, soit d'interpréter les attentes de l'enseignant plus qu'à comprendre ce qui est demandé mais aussi à échapper à la sanction quand le travail n'a pas été réalisé.

Un exemple pour différencier les deux attitudes par rapport au recours à un camarade, si l'identification de la personne-ressource est identique, la finalité du recours est différente :

- dans un travail autonome, son recours est une aide à la réalisation, un moyen de débloquer pour continuer ;
- dans le système « je me débrouille », j'utilise le travail de mon camarade qui se substitue au mien pour tout ou partie.